

DECRET N° 2016 - 683 du 07 novembre 2016
portant promotion de trente sept (37) Officiers
Subalternes au grade de Lieutenant.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n° 90-16 du 18 juin 1990 portant création des Forces Armées Béninoises ;
- Vu** la loi n° 2005-43 du 26 juin 2006 portant statut général des personnels militaires des Forces Armées Béninoises ;
- Vu** la décision portant proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
- Vu** le décret n° 2016-264 du 6 avril 2016 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2016-292 du 17 mai 2016 fixant la structure type des ministères ;
- Vu** le décret n° 2016-415 du 20 juillet 2016 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Défense Nationale ;
- Sur** proposition du Ministre Délégué auprès du Président de la République, Chargé de la Défense Nationale,

DECRETE :

Article 1^{er} : Les Sous-lieutenants dont les noms suivent sont promus au grade de lieutenant. Il s'agit de :

I. Pour compter du 1^{er} octobre 2013

1.1 Armée de Terre

- Sous-lieutenant LOKOSSOUGBO Koffi Djidjoho Euphrem ;
- Sous-lieutenant TOKO-WOROU Boni Mustapha ;
- Sous-lieutenant KITCHÉ Agbo Honoré.

1.2 Gendarmerie Nationale

- Sous-lieutenant ASSAVEDO Boole Fortuné Mahoussi.

II. Pour compter du 1^{er} octobre 2014

2.1 Armée de Terre

- Sous-lieutenant WOROU Imorou ;
- Sous-lieutenant ALASSANE Sissou ;
- Sous-lieutenant KINSY Désirée Ayinon Aurore ;
- Sous-lieutenant LAFIA Séro Malik ;
- Sous-lieutenant OROU SIME Boni ;
- Sous-lieutenant TASSOUDI Abdoubaski ;
- Sous-lieutenant KPETEHO Rabelais Pamphile Yatchéré ;
- Sous-lieutenant HOUNGBEDJI Kokou Sylvain ;
- Sous-lieutenant AMADOU DJIBRIL Raliatou ;
- Sous-lieutenant TOKO WOROU Chabi Mahamat ;
- Sous-lieutenant BAGANA Méré ;
- Sous-lieutenant KOSSOUHO Sèdjro Luc Gratien ;
- Sous-lieutenant TOHOUEGNON GOUDJO C. F. Jonathan Teddy ;
- Sous-lieutenant MAMA SAMBO Bibata ;
- Sous-lieutenant AYELEROU Akobi Sourou ;
- Sous-lieutenant HOUESSINON Sènadé Mayeul Achille Arnaud ;
- Sous-lieutenant GANDONOU Vidjannangni Mathival A. Wadahi ;
- Sous-lieutenant KENOU Sergeot Rodrigue ;
- Sous-lieutenant SOULE Naël Traoré ;

- Sous-lieutenant FAYOMI Adéchègoun Marc Ayitchéhou ;
- Sous-lieutenant BANKOLE Gbéyitin Serge ;
- Sous-lieutenant EZIN Adideme Monique ;
- Sous-lieutenant SIDI Djibril.

2.2 Forces Aériennes

- Sous-lieutenant AMOUZOUN Paul ;
- Sous-lieutenant SANNI Nafissatou ;
- Sous-lieutenant HOUESSO Michel Roland.

2.3 Gendarmerie Nationale

- Sous-lieutenant DEFODJI Ignace Gbènkpon ;
- Sous-lieutenant DAOUINTA Larissa Tchawèba Gbètondji ;
- Sous-lieutenant GAHOUSSIN Marcel ;
- Sous-lieutenant ABOUDOU Séidou ;
- Sous-lieutenant MORO Mohamed Samir ;
- Sous-lieutenant KOUNOUDJI Christophe.

III. Pour compter du 1^{er} janvier 2015

3.1 Forces Aériennes

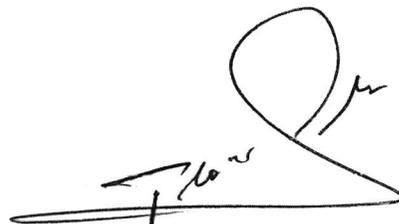
- Sous-lieutenant CHODATON Saint Claire Amour Mahuton.

Article 2 : Les promotions ci-dessus accordées donnent droit à une augmentation de traitement conformément aux textes en vigueur.

Article 3 : Le Ministre délégué auprès du Président de la République, Chargé de la Défense Nationale et le Ministre de l'Economie et des Finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent décret qui sera publié au Journal Officiel de la République du Bénin.

Fait à Cotonou, le 07 novembre 2016

Par le Président de la République,
 Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Patrice TALON.-

Le Ministre d'Etat, Secrétaire Général
de la Présidence de la République,



Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,



Joseph DJOGBENOU

Intérimaire

Le Ministre délégué auprès du Président
de la République, Chargé de la Défense
Nationale,



Candide Armand-Marie AZANNAI

Ampliations : PR/CAB/MIL 02 - SGG 02- MESGPR 02 - MEF 02 - MDN 02- CEMG 02 -CEMAT 02- CEMFAT 02 -CEMFN 02-
DGGN 02- DOPA 02- DSIA 01-SGG 02-AUTRES MINISTERES 18-INTERESSES 37- AN 02- CES 01- SPD 02- IGE-DEP-INSAE 03-
DGB-DCF-DGTCPC-DSDV 08 - ARCHIVES 01-CHRONO 01-JORB 01.